



**RETOURNER LES SOUMISSIONS Á :**

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

**DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)**

**MODIFICATION #8**

Courriel de soumission :

[pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca](mailto:pc.soumissionsest-bidseast.pc@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **25 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

**Proposition à : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Commentaires**

**Bureau de distribution**

Agence Parcs Canada  
Opérations des approvisionnements  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet <b>Porte d'entrée de la Rouge : un centre pour l'accueil des visiteurs, l'apprentissage et la collectivité du Parc urbain national de la Rouge, Toronto (Ontario).</b>		
Solicitation No. - No. de l'invitation <b>5P201-20-0012/A</b>		Date: <b>18 septembre 2020</b>
GETS Reference No. – No de reference de SEAG <b>PW-20-00922458</b>		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin :</b>		
at – à <b>14h00</b>	on – le <b>22 septembre 2020</b>	Time Zone - Fuseau horaire <b>EDT - HAE</b>
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
<b>Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :</b>		
<b>Sheldon Lalonde</b>		<b><a href="mailto:sheldon.lalonde@canada.ca">sheldon.lalonde@canada.ca</a></b>
Telephone No. - No de telephone		<b>(343) 585-3836</b>
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE</b>		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

## DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

### MODIFICATION #8

#### **OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:**

#### **Questions, réponses, clarifications :**

1. En référence à la page 8 du descriptif du projet et services requis, l'APC exige-t-elle que le consultant se déplace pour un atelier à Québec afin de consulter la Nation huronne-wendat, qui est identifié comme un intervenant impliqué dans le développement du PUNR ?

**Réponse : Oui, le consultant doit prévoir de se rendre à Québec pour l'un des ateliers. Si les rencontres en personne ne sont pas possibles, les ateliers se dérouleront en ligne.**

2. En référence au descriptif du projet article 6.2, et également aux Modification 2, Q#8 et Modification 5, Q#9 :

L'architecte est tenu de soumettre une demande de rezonage municipal "au besoin". Pour l'équité de la concurrence, nous demandons à l'APC de clarifier la situation de l'une des trois façons suivantes :

- a. Demander aux soumissionnaires de supposer qu'un rezonage est nécessaire et de l'inclure ou ;
- b. Demander aux soumissionnaires de supposer que le rezonage n'est pas nécessaire et de l'exclure ;
- c. Envisager la modification du formulaire de proposition de prix afin d'inclure un droit optionnel pour la demande de rezonage, si elle est nécessaire.

**Réponse : Les soumissionnaires doivent supposer que le rezonage est nécessaire et l'inclure dans leur proposition de prix.**

3. Suite aux questions et réponses n° 11 de la modification # 3 et n° 13 de la modification # 6, Parcs Canada peut-il préciser si des raccordements d'électricité et/ou de gaz sont actuellement présents sur le site ?

**Réponse : Des raccordements à l'électricité et au gaz sont disponibles à proximité. Toutefois, l'objectif est d'éviter l'utilisation de combustibles fossiles.**

4. Devrions-nous inclure le redesign du sentier Vista dans la proposition ? Quelle longueur du sentier Vista devrions-nous inclure dans les honoraires ? La terrasse sera-t-elle redessinée ? Les structures d'ombrage ou les treillis le long des sentiers doivent-ils être inclus dans les travaux d'architecture du paysage ?

**Réponse : Les améliorations du sentier Vista jusqu'à la plate-forme d'observation existante doivent être envisagées dans le cadre de ce projet. Les exigences exactes pour le réaménagement du sentier n'ont pas encore été définies.**

5. Existe-t-il des standards de tête de sentier ou de signalisation qui doivent être inclus dans la conception de l'architecture du paysage ou feront-elles partie du mandat de l'expérience du visiteur ?

**Réponse : Oui, l'orientation et la signalisation standard sont la responsabilité du consultant.**

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES**